

Durée :

2 jours (14 h.)

Les participants et leur pré-requis :

Membres des services comptables, juridiques ou administratifs chargés de suivre les impayés et de les recouvrer.

Notre intervenant :

Expert en gestion

L'organisation :

Lieu : A déterminer Occitanie

Dates : à déterminer

Horaires : 08h30 17h00

Coût par participant :

**690 € HT
(828 € TTC)**

Renseignements et inscriptions :

Sabine ACCO

LES OBJECTIFS :

- Evaluer, prévenir et limiter le risque client.
- Comment prévenir un impayé ?
- Utiliser au mieux les moyens de recouvrement de créance.

NOTRE CHOIX PEDAGOGIQUE ET LES MODALITES D'EVALUATION:

Il s'appuie sur :
Remise d'un support de cours.
Apports théoriques.
Cas concrets.

Evaluation qualitative et quantitative effectuée par les participants en fin de formation

LE CONTENU DE LA FORMATION :

- **Incidence des délais de paiement**
- **La mise en place d'une bonne prévention**
- **Connaissance du client**
 - Aspects juridiques et financiers.
 - Nature de l'activité par rapport à la conjoncture.
- **Sources de renseignement**
 - Le greffe du tribunal de commerce.
 - Le cadastre et les hypothèques.
 - Le renseignement bancaire.
 - Les agences spécialisées.
- **La détection de l'impayé potentiel : mise en oeuvre et gestion d'un fichier client**
- **Les différents modes de paiements et les garanties éventuelles**
- **Le traitement amiable ou le précontentieux**
- **Organisation des moyens**
 - Gestion des conflits avec les commerciaux.
 - Constitution du dossier.
 - Mise en place de la stratégie.

■ **Mise en oeuvre du précontentieux**

- Relances écrites (délai, style, lettre de rappel, mise en demeure.
- Sommaton de payer....
- Relances téléphoniques.
- Visites domiciliaires.

■ **Les agents de recouvrement**

- Les avocats.
- Les huissiers.
- Les cabinets de recouvrement.

■ **Le traitement judiciaire**

■ **L'organisation judiciaire française et les règles de compétences**

■ **Les procédures**

- L'injonction de payer (schéma de la procédure, apprendre à remplir un formulaire).
- Les assignations (différenciation de l'assignation au fond et en référé : délai, signification, enrôlement).
- La procédure spéciale du chèque impayé.
- Notion sur les voies d'exécution.

■ **Situation des créanciers face à un client en difficulté**

■ **Les procédures**

■ **Le particulier en difficulté, le surendettement**

■ **L'entreprise en difficulté, les différentes hypothèses (conciliation, sauvegarde, redressement judiciaire, liquidation)**

■ **Les formalités**

■ **L'ordre des créanciers**

■ **La revendication**